



COFINANCÉ  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE

REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

Pays  
Avallonnais  
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



« Pelouses, forêts et habitats  
à chauves-souris du sud de la  
vallée de l'Yonne et de ses affluents »

Site Natura 2000 FR2600974

Comité de pilotage  
Document préparatoire

5 décembre 2023

14h-16h

MAILLY LE CHATEAU

## ORDRE DU JOUR

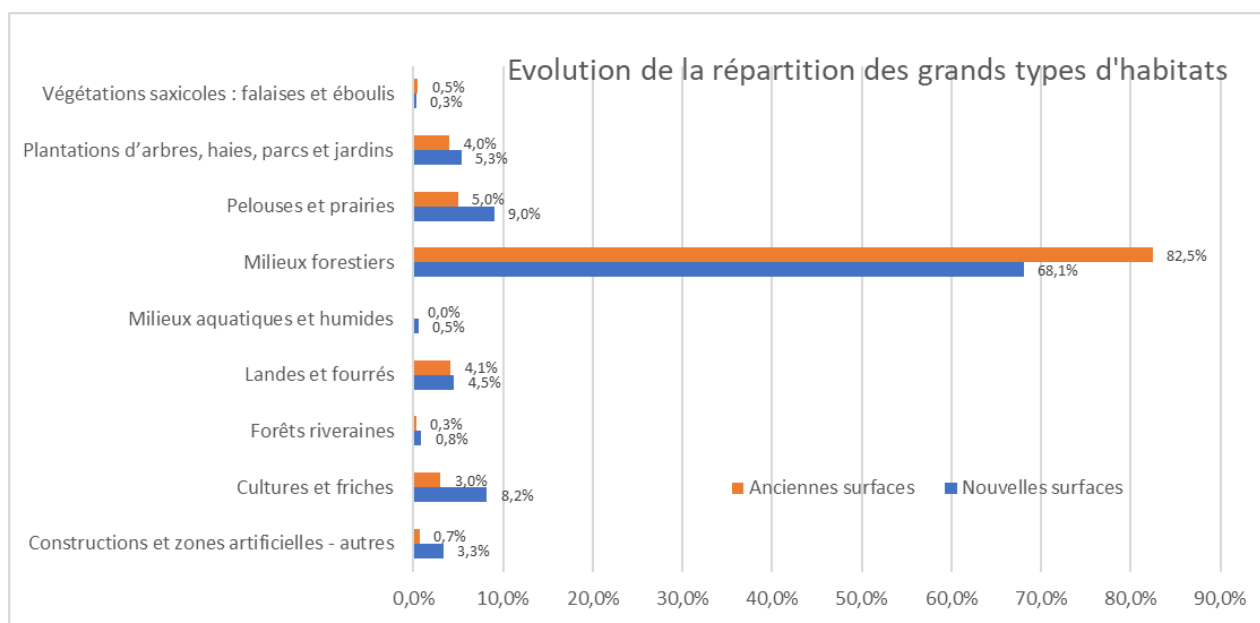
- Restitution par le bureau d'études Biotope de l'étude de cartographie des habitats réalisée en 2023 sur les secteurs du Serein et d'Arcy-sur-Cure
- Présentation et premiers résultats de l'étude de suivi des papillons de jour démarrée en 2023 sur certaines pelouses sèches du site,
- Bilan de l'activité d'animation 2023,
- Point sur le budget dédié au site Natura 2000 en 2023,
- Présentation et validation du programme prévisionnel d'activité de l'animation 2024,
- Questions diverses.

## ÉTUDE « CARTOGRAPHIE DES HABITATS SUR LES SECTEURS D'ARCY-SUR-CURE ET DU SEREIN »

L'objet de l'étude est de compléter la cartographie des habitats sur deux secteurs du site Natura 2000 qui en étaient dépourvus. Il s'agit de 2 secteurs désignés autour de sites de mise-bas de 3 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire : le secteur d'Arcy-sur-Cure et celui du Serein, qui couvrent une surface totale de 1 200 ha.

Le bureau d'étude Biotope viendra présenter la synthèse de cette étude à l'occasion du Comité de pilotage, le 5 décembre 2023.

La fusion des résultats simplifiés de cette étude avec l'ancienne cartographie d'habitats du reste du site Natura 2000 permet l'édition de deux nouvelles cartes et une légende associée (voir annexe).



Les principaux résultats de synthèse qui apparaissent à la suite de cette mise à jour de la cartographie du Docob sont les suivants :

- 9 habitats nouveaux ont été cartographiés dont 3 habitats d'intérêt communautaire liés aux milieux aquatiques.
- La surface couverte par les habitats forestiers passe de 82,5% de la surface totale du site à 68%, avec toujours la hêtraie chênaie à Aspérules (9130) qui domine largement (43% de la surface du site, soit 2 088 ha).
- La surface couverte par les habitats de prairies et de pelouses a presque doublé. Les prairies maigres de fauche, habitat

d'intérêt communautaire (6510) représentent désormais près de 2,5 % de la surface du site (contre 0,5 % avant). La proportion de pelouses sèches calcicoles reste stable et couvrent désormais 160 ha.

- Les surfaces couvertes par les habitats cultivés passent de 3 à 8 %
- Les surfaces couvertes par les zones bâties et artificielles ont également très largement et logiquement augmenté puisque les secteurs étudiés sont les seuls à couvrir des bourgs et hameaux sur le site Natura 2000.
- 1 zone boisée grillagée de 32,5 ha n'a pas pu être étudiée (propriétaire non disponible lors des prospections de terrain).

Au vu de ces résultats, de nouvelles pistes d'actions et peut-être d'enjeux verrons sans doute la jour après analyse et travail avec les acteurs de ces deux territoires.

## ETUDE DE SUIVI DES PAPILLONS DE JOUR – RHOPALOCERES ET ZYGENES

Mise en place d'un suivi des papillons de jour sur les pelouses sèches calcicoles du site. **L'objectif est d'étudier l'effet de la gestion sur le cortège des papillons.**

Le suivi doit être reconduit annuellement pendant 5 ans à raison de 5 passages par an de mai à septembre. La méthode employée est celle du « chronoventaire ».

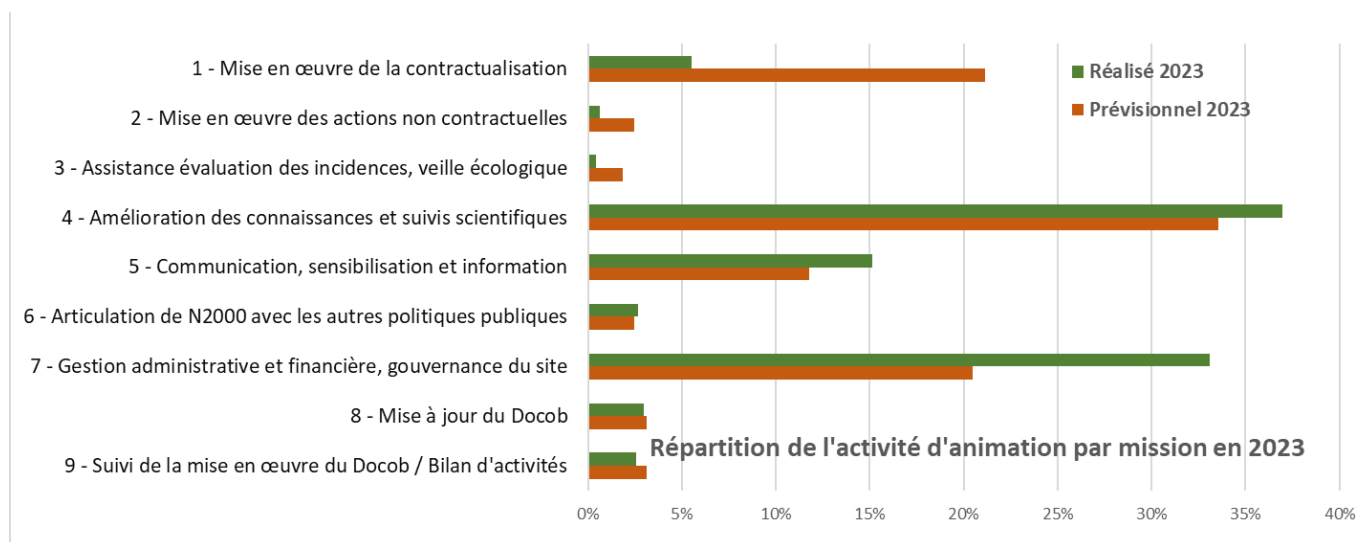
L'étude a été réalisée par Estelle Burlotte et une stagiaire pendant 1 mois, accompagnées techniquement par la SHNA-OFAB.

- 4 entités de pelouses en gestion :
  - o Pelouse de la Conge à Coulanges-la-Vineuse (pâturage)
  - o Pelouse la Louise à Brosse (1 parcelle avec pâturage et 1 parcelle avec broyage annuel)
  - o Pelouse de Beauvais à Mailly-le-Château
- 1 entité avant gestion : Pelouse du Beustiau à Givry (pâturage prévu en 2024)
- 2 pelouses témoin sans gestion à Mailly-le-Château

Les résultats de la première année de mise en œuvre seront présentés à l'occasion du Copil.

## BILAN 2023

### REPARTITION DU TEMPS D'ACTIVITE PAR MISSION EN 2023 (DU 01/01 AU 23/11)



**Remarque :** On constate un très gros écart entre le temps prévisionnel et le temps réalisé sur la mission de mise en œuvre de la contractualisation. Cet écart s'explique en grande partie par le contexte Natura 2000 de cette année : la fin de la programmation FEADER et le changement d'autorité de gestion n'ont pas permis de démarrer de nouveaux contrats en 2023 et les démarches administratives liées aux contrats en place ont été reportées à 2024. L'animatrice a donc eu une charge de travail réduite au suivi des mesures de gestion déjà en place. Les perspectives de contractualisation ont pu reprendre sur les derniers mois de l'année.

L'écart se retrouve à l'inverse au niveau de la gouvernance et de la gestion administrative. Cet égard est sans doute lié au changement de structure porteuse en début d'année.

## CONTRATS NATURA 2000 EN COURS EN 2023

Période	Intitulé du contrat	Surface de pelouse (ha)	Porteur du contrat
2018-2022 2023-2027	Pâturage Côte de Char - Saint-Moré	3,11	CEN Bourgogne
2019-2023	Restauration et pâturage pelouse Sur la Roche -Saint-Moré	3,61	CEN Bourgogne
2020-2024	Pâturage pelouse Mont Lignon - Fontenay-près-Vézelay	0,61	CEN Bourgogne
2020-2024	Pâturage pelouse Voutenay-sur-Cure	3,02	CEN Bourgogne
2016-2020 2021-2025	Restauration et entretien pelouse de la Conge à Coulanges-le-Vineuse	2	Commune de Coulanges-la-Vineuse
2022-2026	Restauration par pâturage et broyage pelouse la Louise à Brosses	7,5	Commune de Brosses
2022-2026	Restauration par pâturage pelouse de Beauvais à Mailly-le-Château	2,6	Commune de Mailly-le-Château
2023-2027	Restauration pelouse cotât Leroy -Arcy-sur-Cure (pâturage en 2024)	0,914	CEN Bourgogne
2023-2027	Pâturage rocher du renard - Merry-sur-Yonne	0,274	CEN Bourgogne

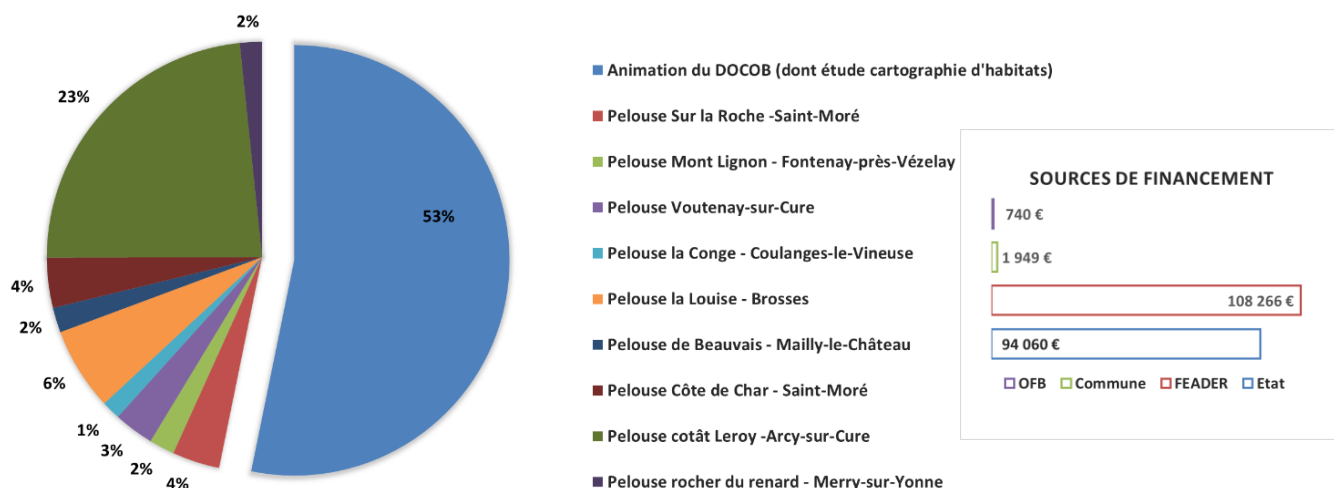
9 contrats Natura 2000 sont engagés en 2023 sur le site Natura 2000, sur les territoires de 8 communes. Tous concernent des mesures de restauration et/ou d'entretien des pelouses sèches calcicoles pour une surface totale de 22,72 ha (soit 14 % de la superficie totale de pelouses).

Deux contrats, portés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne ont été reportés :

Période	Intitulé du contrat	Surface de pelouse (ha)	Raison
2023-2027	Pâturage pelouse au Beustiau - Givry	13,32	Equipement pastoral non réalisé par le Prestataire. Projet reporté à 2024
2023-2027	Mise en défens de la grotte des fées - Arcy-sur-Cure		Projet annulé pour le propriétaire

## BILAN FINANCIER DES ACTIONS NATURA 2000 EN 2023

Budget prévisionnel- 205 000 € / Budget réalisé – 151 400 €



La principale différence réside dans le fait que 2 contrats ont été reportés ou annulés.

Le budget total investi sur le site Natura 2000 en 2023 représente environ 151 400 €, dont 53 % pour l'animation du Docob et 47 % sur les contrats Natura 2000. L'ensemble des contrats en cours concernent des actions annuelles et récurrentes sur 5 ans, soit de pâturage sur pelouses calcaires, soit associant du pâturage à une autre action de restauration mécanique ou manuelle. L'augmentation importante du budget pour l'animation concerne l'étude de cartographie des habitats (28 000 € soit 35 % du budget de l'animation).

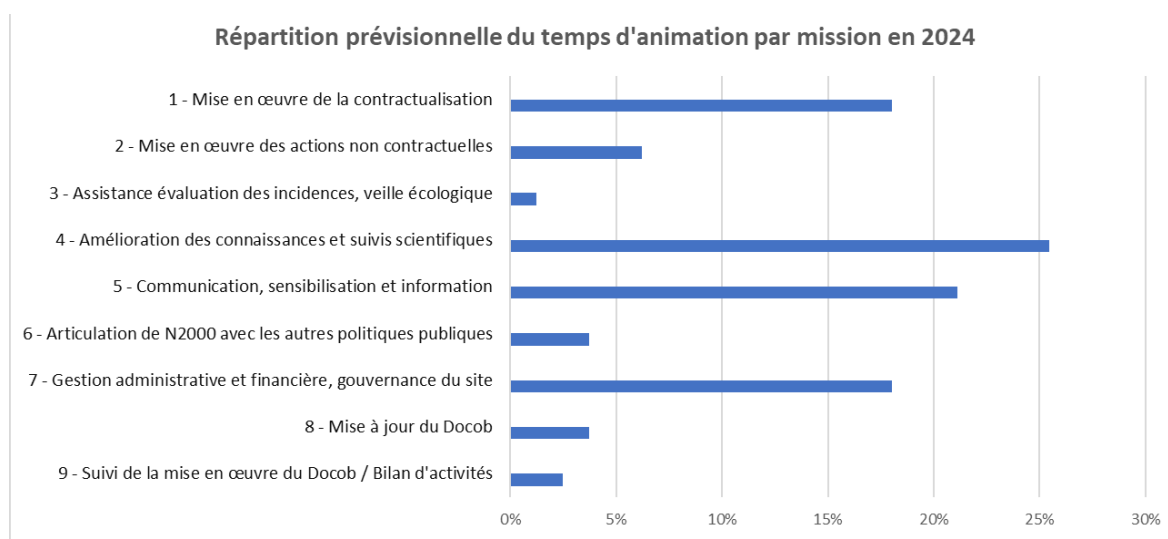
En plus des financements habituels Région/Europe et des autofinancements des communes sur certaines actions des contrats, le Pays bénéficie d'un financement complémentaire de l'Office Français de la Biodiversité pour 2022- 2026 pour la mise en œuvre de l'AMI (budget total sur 5 ans = 7 400 € : matériel, sous-traitance, frais de déplacement, ...). Pour cette année, l'enveloppe attribuée s'élève à 740 €.

## PROGRAMME PREVISIONNEL DE L'ACTIVITE D'ANIMATION 2024

Mission	Détail prévisionnel des actions d'animation	Mesure concernée *1	Objectif concerné **
Mise en œuvre de la contractualisation	Suivi administratif et technique des contrats en cours, demande de paiement 2022 et 2023, appui au CENB pour la mise en œuvre, le renouvellement / démarrage de ses contrats (Saint-Moré, Voutenay, Fontenay-près-Vézelay, Givry)	M1, M2	D2, A
	Suivi des parcelles contractualisées et analyse des impacts / Accompagnement des porteurs de contrat sur la démarche et les protocoles	M15	F
	Projets : - Aménagement d'un gîte à petits rhinolophes à l'Isle-sur-Serein - Ilots de sénescence dans des forêts communales en site Natura 2000 - Pâturage (pelouses communales de Précý-le-Sec et de Saint-Moré ?)	M1 (+M2 ?), M4, M8, M16	A, B2, C2
Mise en œuvre des actions non contractuelles	Projets : - Aménagement accès combles d'église : Arcy-sur-Cure, secteur Serein - Pose de gîte artificiels à chiros sous les ponts du Serein (projet en partenariat avec le LEADER et la SHNA-OFAB) - Installation des abris à petite faune à Mailly-le-Château et l'Isle-sur-Serein - Chantier participatif élimination d'espèces exotiques envahissantes	M8, M9	A, C2, C3
	Relations avec les cofinanceurs et autres gouvernances Participations aux projets (APPB, stratégie aires protégées...)	M10, M12, M13	A, C, D2
Evaluation des incidences	Informations et renseignements sur l'évaluation des incidences	M13	G2
Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	Utilisation du protocole de diagnostic du potentiel de biodiversité des habitats forestiers pour les acteurs de la forêt (publics et privés)	M15	F
	Suivi des colonies de mise-bas et hibernation de chauves-souris. - Prospection réseau de grottes de Mailly-le-Château ? - Prospection de nouveaux gîtes sur le site Natura 2000	M15	F
	Analyse des données 2021 du suivi acoustique chiroptères sites de mise-bas : <b>Etude (subvention à part) - prestation de service</b>	M15	F2
	Poursuite du suivi des papillons sur les pelouses en gestion et les sites témoin	M15	F
	Mise en œuvre de l'année N+2 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt UMS PatriNat : efficacité des mesures de gestion des milieux ouverts : photos, gestion et suivi flore (CBNBP)	M15	F
	Participation aux rencontres, réunions, journées d'échanges sur les thématiques du site (pelouses, forêts, chiroptères...).	M15	F2
Communication, sensibilisation et information	Réunions avec les acteurs locaux et les partenaires	M12	E
	Mises à jour du site internet (nouvelle version) et pages N2000 pour les sites internet des communes	M12	E1
	Mise à jour du petit guide (version Pays Avallonnais) ?	M12	E
	Nouveaux supports de communication site : - Elaboration d'un visuel (type logo) pour valoriser les acteurs impliqués dans la gestion du site - Kakémono (modèle Pays) ? - Affiche "chiroptères BFC" (projet de réalisation avec la CCPF)	M12	E
	Elaboration et distribution de la lettre d'informations Natura 2000 n°4	M12	E1
	Animations diverses en fonction des demandes (scolaires, grand public, acteurs, ...). En lien direct avec le site Natura 2000 et ses enjeux : - Projet CLEA de l'ISS et compagnie "entre deux mondes" - Animation chauves-souris	M12	E1
	Information collective sur les secteurs d'Arcy et du Serein suite à la cartographie des habitats	M12	E
	Création et diffusion d'outils de communication pour les contrats	M12	E1

<sup>1</sup> Liste des mesures\* et des objectifs\*\* du Docob \*\* : voir Annexe II.

<b>Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques</b>	Participation aux réunions, comités de suivis, échanges sur les projets des plans, programmes, documents d'aménagements...	<b>M13</b>	<b>E, G</b>
	Participation aux instances de pilotage des différents projets des territoires dont : extension site PnrM, ABC Grand site Vézelay, SNAP	<b>M13</b>	<b>E, G</b>
<b>Gestion administrative et financière, gouvernance du site</b>	Organisation et animation du COPIL	<b>M11</b>	<b>D1</b>
	Participation aux réunions des services instructeurs et du réseau Natura 2000 (Région, DDT Yonne, DREAL club opérateur)	<b>M11 / M14</b>	<b>D / E / F / G</b>
	Montage et suivis des dossiers administratifs et financiers (demande de subvention, de paiement...)	<b>M11</b>	<b>D1</b>
	Réunions d'équipe et de suivi de l'animation	<b>M11</b>	<b>D1</b>
<b>Mise à jour du Docob</b>	Evaluation de l'animation du site à partir de l'outil créé par PatriNat (voir si réalisable)	<b>M14</b>	<b>D3</b>
	Mise à jour Docob avec cartographie complète des habitats (suite étude Biotope)	<b>M14</b>	<b>D3</b>
<b>Suivi de la mise en œuvre du Docob / Bilan d'activités</b>	Programmation et rapport d'activités	<b>M11</b>	<b>D1</b>
	Utilisation et mise à jour de Sigogne/SIN2	<b>M11</b>	<b>D1</b>



## REPARTITION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR 2024 ~ 164 700 €

**Répartition du budget prévisionnel pour 2024**

Contrats			Animation			
Ilots de sénescence, 25 000 €	Pelouse Précý le Sec ?, 15 000 €	Pelouse Brosses, 9 432 €	Animation du DOCOB, 54 810 €			
	Pelouse Saint-Moré - Côte Char, 5 686 €	Pelouse Voutenay sur C., 4 560 €			Pelouse Arcy-sur-Cure, 3 791 €	
	Aménagement d'un gîte à petits rhinolophes, 5 000 €	Pelouse Fontenay près V., 2 880 €			Pelouse Merry sur Y., 2 509 €	Etude, 15 000 €
		Pelouse Mailly-le-Château, 2 839 €			Pelouse Coulanges la V., 2 140 €	
		Pelouse Givry, 15 283 €				



# ANNEXE 1 - CARTOGRAPHIE DES HABITATS – SECTEURS DU SEREIN ET D'ARCY-SUR-CURE

Nouveaux habitats

Nouveaux habitats d'intérêt communautaire

## Légende des habitats du site Natura 2000 FR2600974 - MàJ 2023 (Code Eunis et Natura 2000 le cas échéant)

### Végétations saxicoles, flaises et éboulis (14 ha - 0,3%)

- Mosaïque de falaises et de pelouses (H3.25 x E1 ; 8210 x 6210 ou 6110\*)
- Mosaïques d'éboulis et de fruticées (H2.613 x F3.1 ; 8160\*)
- Mosaïques d'éboulis et de pelouses (H2.61 x E1262 ; 8160\* x 6210)
- Pelouses pionnières E1.11 ; 6110\*(-1)

### Pelouses et prairies (434 ha - 9%)

- Mégaphorbiaies (E5.41, 6430-4)
- Pelouses ourléifiées ou embroussaillées (5.2, F3.1 ; 6210)
- Pelouses pionnières E1.11 ; 6110\*(-1)
- Pelouses sèches calcicoles (E1.2 ; 6210(\*))
- Prairies améliorées ou post-culturales (E2.6)
- Prairies de fauche (E2.2)
- Prairies humides (E3)
- Prairies maigres de fauche (E2.2 ; 6510)
- Prairies permanentes pâturées (E2.1)

### Landes et fourrés (219 ha - 4,5%)

- Fourrés à Buis (F3.12 ; 5110-2)
- Fourrés à Genévrier (F3.16 ; 5130-2)
- Fruticées et fourrés (F3.1, F9.1)
- Ourlets préforestiers (E5.2)

### Plantations d'arbres, haies, parcs et jardins (258 ha - 5,3%)

- Haies, alignements d'arbres et bosquets (FA, G5)
- Parcs et jardins (E5.1, I2, X11, X23, X25)
- Plantations de peupliers (G1.C1), robiniers (G1.C3), chênes truffiers (G2.8) ou résineux (G3.1)
- Prébois, clairières issues de coupes et lisières (E5.43, G5.61, G5.8)
- Vergers (G1.D)

### Milieux forestiers (3 295 ha - 68%)

- Chênaies pédonculées (frênaies) calcicoles (G1.A1, G1.A13, G1.A14 ; 9160)
- Chênaies pubescentes thermophiles (G1.71)
- Chênaies-charmaies calcicoles (G1.A17)
- Forêts caducifoliées (G1, G1.A, G1.A29)
- Forêts de ravins et de pentes (1.A4 ; 9180\*)
- Forêts mixtes feuillus-résineux (G4.6)
- Hêtraies-chênaies à Aspérules (G1.63 ; 9130)
- Hêtraies-chênaies calcicoles collinéennes (G1.66 ; 9150-1)

### Forêts riveraines, ripisylves (41 ha - 0,85 %)

- Forêts riveraines, aulnaies-frênaies (G1.11, G1.21 ; 91E0\*)

### Milieux aquatiques et humides (66 ha - 1,3%)

- Eaux courantes (C2)
- Eaux courantes à renoncule flottante (C1.34/ C2 ; 3260)
- Eaux stagnantes (C1, C1.34)
- Eaux stagnantes et végétations flottantes (C1 ; 3150)
- Végétations des bords des eaux (C3, D5)

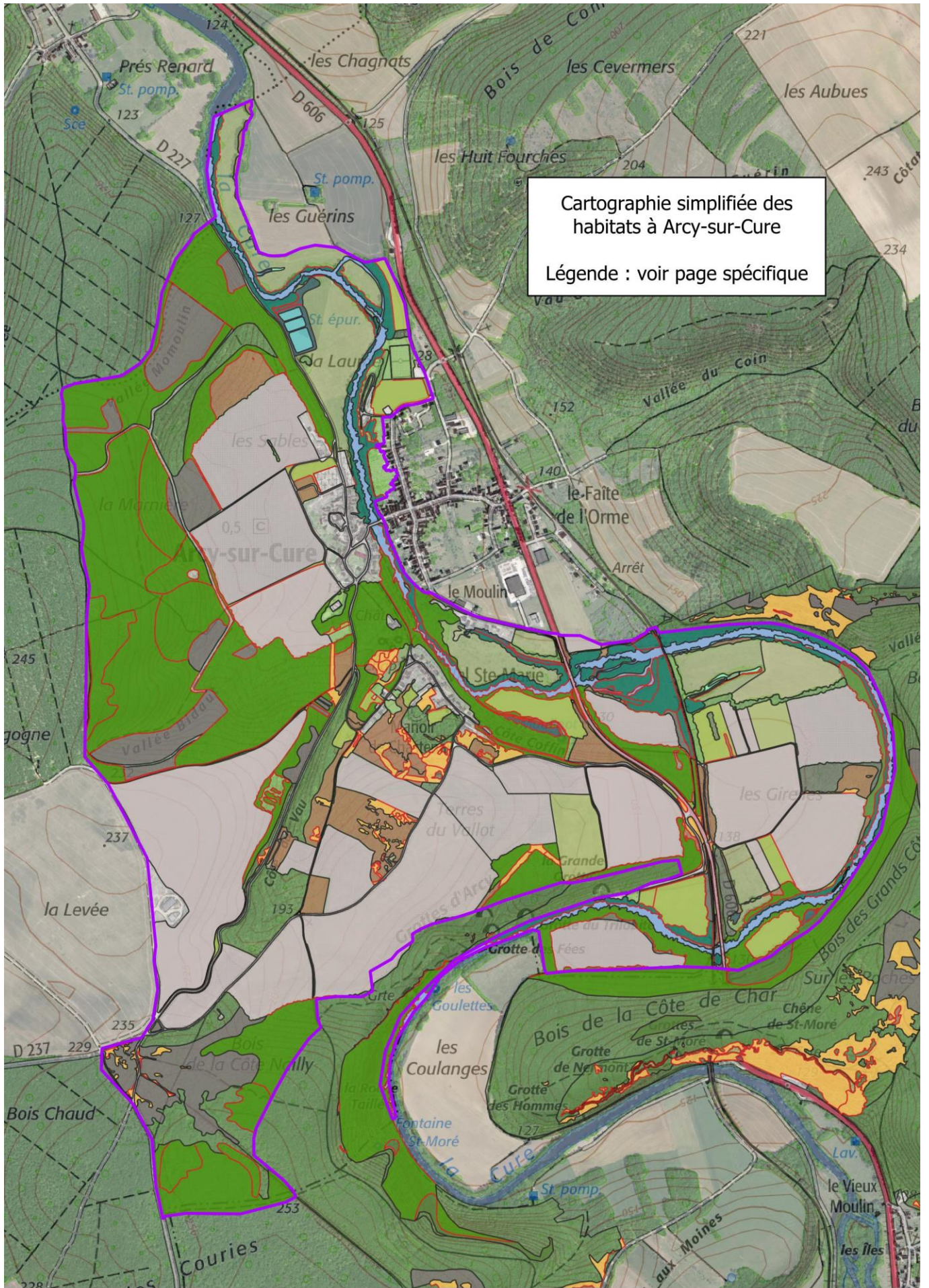
### Cultures et friches agricoles (395 ha - 8,2%)

- Friches (I1.5)
- Monocultures et cultures intensives (I1.1, X07)
- Vignobles (FB.4)

### Construction, zones artificielles, autres (159 ha - 3,3 %)

- Ancienne carrières (H3.2F)
- Décharges (J6)
- Routes et chemins (J4)
- Zones bâties et industrielles (J, J1, J2, J3, J5)
- Zone non accessible





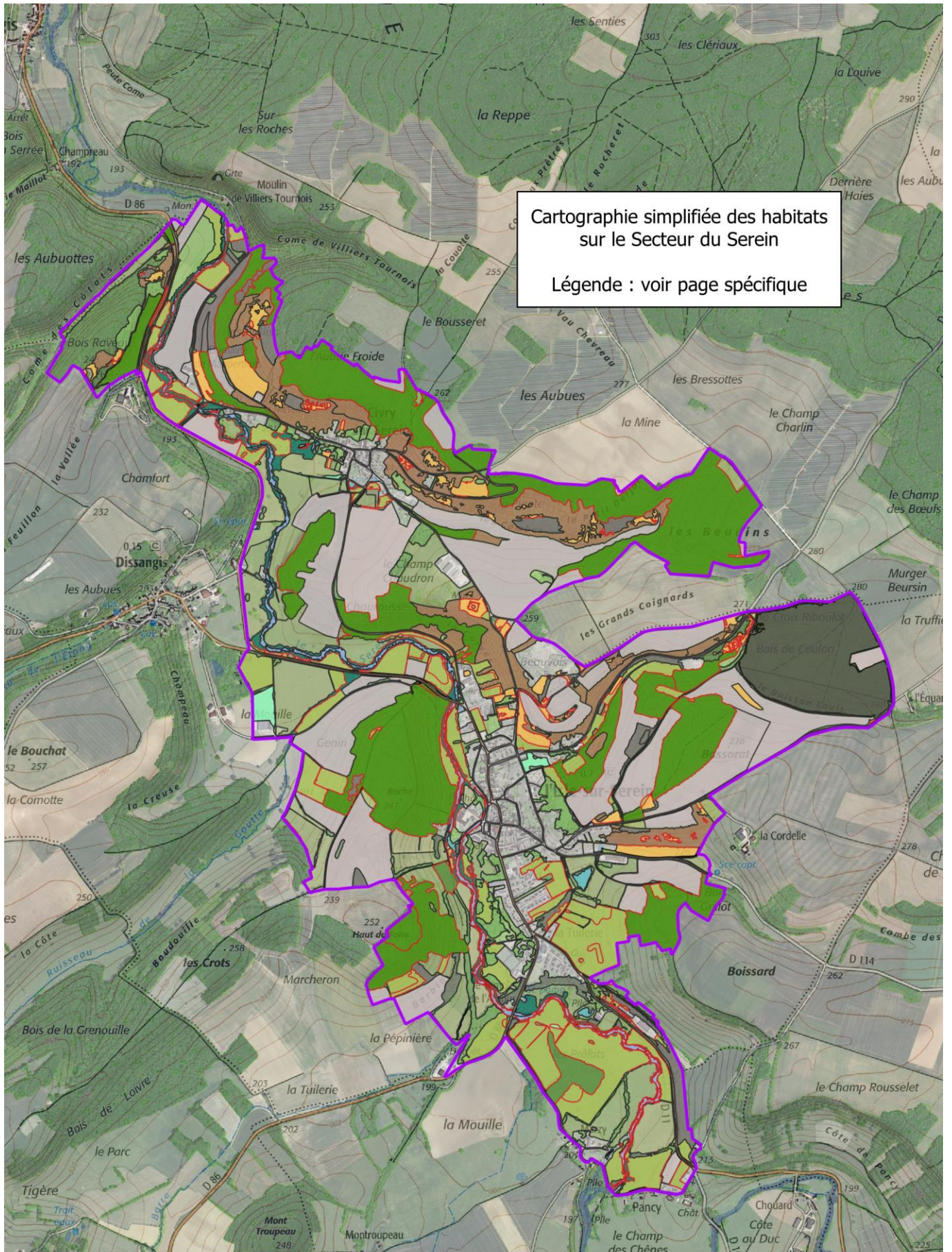
Cartographie simplifiée des habitats à Arcy-sur-Cure  
 Légende : voir page spécifique

Pays Avallonnais  
 POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
 NATURE 2000  
 COFINANÇÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE  
 RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Cartographie simplifiée des habitats d'après données Biotope  
 Fond de cartes : IGN BDOrtho, SCAN25  
 Réalisation Pays Avallonnais 2023

0 250 500 m





Cartographie simplifiée des habitats sur le Secteur du Serein  
Légende : voir page spécifique





COFINANÇÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE  
 RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Site Natura 2000 FR2600974 "Pelouses, forêts et chauves-souris du Sud de l'Yonne"

Cartographie simplifiée des habitats d'après données Biotope  
 Fond de cartes : IGN BDOrtho, SCAN25  
 Réalisation Pays Avallonnais 2023






## ANNEXE II

### RAPPEL DES OBJECTIFS DU DOCOB

Entités de gestion	Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Habitat et espèce d'intérêt communautaire concerné	Priorité * faible *** forte
EG 1 : Milieux ouverts	<b>A - Maintenir ou restaurer un réseau de milieux ouverts favorable à l'expression de la biodiversité et fonctionnel à l'échelle du site en privilégiant une gestion extensive</b>	A1- Restaurer et/ou maintenir les pelouses sèches calcicoles et les mosaïques de milieux ouverts et améliorer leur qualité écologique	Fourrés à buis et à genévrier Pelouses pionnières et <b>pelouses calcaires à orchidées</b> Eboulis Chiroptères Lépidoptères	***
		A2 - Préserver la dynamique particulière des éboulis en maîtrisant la fréquentation et en adaptant la gestion à la fragilité du milieu	Eboulis Lépidoptères	**
EG 2 : Milieux forestiers	<b>B - Préserver et restaurer les forêts d'intérêt communautaire en favorisant une gestion durable privilégiant leur composition caractéristique et développant une diversité d'âges et de micro-habitats</b>	B1 - Favoriser une gestion sylvicole intégrant la prise en compte des forêts d'intérêt communautaire et assurant leur pérennité dans un bon état de conservation	Forêts Chiroptères Lucane cerf-volant	**
		B2 - Favoriser le potentiel écologique des habitats forestiers (bois mort et vieillissant, clairières, mares, lisières, ...)	Forêts Chiroptères Lucane cerf-volant	**
EG 3 : Habitats à chauves-souris	<b>C - Assurer la protection des chauves-souris d'intérêt communautaire et la préservation de leurs habitats à l'échelle du site</b>	C1 - Assurer la qualité d'accueil, la tranquillité et la pérennité des cavités à chauves-souris	Chiroptères	***
		C2 - Pérenniser un réseau de gîtes hébergeant des colonies de chauves-souris d'intérêt communautaire	Chiroptères	***
		C3 - Maintenir et améliorer la qualité écologique des habitats favorables aux chauves-souris à l'échelle du site (ripisylve, réseau de haies, prairies permanentes, trame noire (réduction des éclairages publics), bosquets, vergers, mares, bandes enherbées, ...)	Prairies de fauche Forêt riveraines (ripisylve) Chiroptères Lépidoptères	***

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Priorité
<b>D - Assurer l'animation et la mise en œuvre du DOCOB</b>	D1- Assurer le suivi annuel technique et financier du site ainsi que l'animation et l'implication du comité de pilotage ou de suivi dans la mise en œuvre du DOCOB	***
	D2- Permettre la réalisation des actions du DOCOB grâce aux mesures de gestion contractuelles et non contractuelles	***
	D3- Evaluer et réviser le DOCOB	*
	D4- Assurer une veille foncière et le recueil de données d'usage et cadastrale pour faciliter la gestion	**

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Priorité
<b>E - Favoriser l'appropriation et l'intégration du site Natura 2000 sur son territoire</b>	E1- Informer, sensibiliser et associer les acteurs locaux, les usagers et le grand public sur les enjeux du site et la préservation de la biodiversité pour le territoire	***
	E2- Etablir ou maintenir le contact avec les propriétaires ou gestionnaires de secteurs à enjeux fort à l'échelle globale du site Natura 2000 (gîtes ou cavités à chauves-souris, pelouses en déprises ou patrimoniale d'intérêt majeur, falaises et éboulis, ...)	***
	E3- Valoriser les bonnes pratiques respectueuses des espèces et des habitats d'intérêt communautaire du site et de la biodiversité en général	**
<b>F - Assurer le suivi scientifique des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site</b>	F1- Coordonner (et réaliser le cas échéant) les suivis scientifiques sur les HIC et les EIC à l'échelle du site	**
	F2- Améliorer les connaissances sur ces HIC et EIC	*
<b>G - S'assurer de la cohérence des activités, projets et documents de gestion avec les enjeux du DOCOB</b>	G1- Concilier le développement des activités touristiques et sportives et de leurs aménagements avec le maintien des habitats et des espèces du site	**
	G2- Veiller sur les projets du territoire et la cohérence de ces projets, plans, programmes, aménagements et politiques publiques et sectorielles avec les enjeux du site et informer sur l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	**

### LISTE DES MESURES DE GESTION DU DOCOB

N°	Intitulé de la mesure	Priorité
M 1	Gestion ou restauration de milieux ouverts par le pâturage	***
M 2	Gestion ou restauration de milieux par une action mécanique ou manuelle ciblée et raisonnée	**
M 3	Gestion irrégulière des habitats forestiers favorisant la diversité d'âges et d'étages et les essences caractéristiques de l'habitat	**
M 4	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents et d'arbres à cavités	**
M 5	Maintien ou création de corridors et linéaires de déplacement favorables aux chauves-souris	***
M 6	Maintien ou création d'une mosaïque d'habitats favorables aux chauves-souris	***
M 7	Amélioration de la qualité écologique des milieux agricoles permettant l'expression de la biodiversité	**
M 8	Mise en place d'aménagements ou d'opérations permettant la protection ou la préservation d'un habitat ou d'une espèce	***
M 9	Mise en place d'actions permettant la limitation ou l'élimination d'une espèce indésirable	**
M 10	Suivi de la fréquentation d'un site par les usagers	*
M 11	Animation et coordination de la mise en œuvre du DOCOB	***
M 12	Mise en œuvre d'actions de communication, d'information et de sensibilisation	***
M 13	Veille et mise en cohérence des activités, projets et documents de gestion avec les préconisations du DOCOB	**
M 14	Evaluation, révision ou mise à jour du DOCOB	*
M 15	Etudes et suivis des habitats et des espèces du site et de leur état de conservation	**
M 16	Veille foncière et d'usage	**
M 17	Elaboration et révision de la Charte Natura 2000 du site	*